

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marque
LLOYD

Désignation du type / Signe de reconnais.
LP 400 Limousine

Bordereau-type
N° **1047.A**

Moyens de reconnaissance du type Désign. "LP 400" à gauche sur l'avant, sur plaquette du construct.
N° de châssis frappé A gauche sur l'avant, et sur plaquette du constructeur
N° de moteur frappé A l'avant, sur carter d'embrayage (flanche côté moteur)
Constructeur du châssis **LLOYD MOTOREN WERKE G.m.b.H., BREME (D)**
Constructeur du moteur **LLOYD MOTOREN WERKE G.m.b.H., BREME (D)**

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A. MOT.

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type LLOYD LP 400 Genre En ligne, transvers. Carburant Benzine/huile Nombre cyl. 2 Temps 2 Alésage 62 mm. Course 64 mm. C.V.-impôt 1,968 Cylindrée totale 386 cm³ C.V. frein 13 Refroidissement Air (turbo) Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues avant 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour, à câble, sur les 4 roues 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à câble, sur les 4 roues 3. Frein — Frein de remorque — Direction A gauche - A crémaillère Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 3 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 75 km/h.	Constructeur LLOYD MOTOREN WERKE Genre/Forme Limousine *) Nombre de portes 2 Nombre de places ass. Total 4 Avant 2 Milieu — Arrière 2 Nombre de places debout — Pour motos: Siège arrière — Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	(400 kg.)	(450 kg.)	800 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	200 kg.	270 kg.	470 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques: Dimension	4.25 - 15		simples doublets
Capacité de charge (par pneu 250 kg.)	500 kg.	500 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 6 V.

Phares: Marque **HELLA**
 Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 1, à l'arr. au centre (orange)
 AV, temps témoin
 Indicateurs de direction: Syst. 2, alignot.
 Avertisseur 1 avert. électrique

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller
 Feux rouges 2, à gauche et à droite
 Eclairage du N° de contr. 1, à l'arr. au centre
 A gauche et à droite sur montants
 de portes arrières (orange)
 2, électriques

1)

OBSERVATIONS

*) Avec ou sans toit ouvrable.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)
 1) Éclair. Ho. de contr.: Les rayons lumineux
 dirigés vers l'arrière doivent être aveuglés.

DIMENSIONS

Voie avant 1'040 mm.
 Voie arrière 1'020 mm.

Largeur hors-tout AV. 1'330 AR. 1'320 mm.

Empattement 1'990 mm.

Longueur hors-tout 3'200 mm.

Hauteur (non chargé) 1'380 mm.

Garde au sol 145 mm.

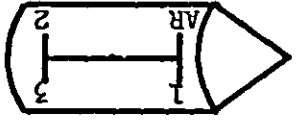
Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 10,00 m.

Diamètre de braguage ext. droite 10,00 m.



Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur Intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 4. 2. 1953

La commission d'expertises-types